

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le neuf octobre à dix huit heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du trois octobre deux mille vingt trois, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D1-1-2-127

OBJET : ROTATION DES BENNES DES DÉCHETTERIES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES 2023/2026
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, BENOIT Pascal, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs DELFARIEL Eric (a donné pouvoir à Francine FILLATRE), DOUSSON Bruno, DUPUY Jean.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance

2023D1-1-2-127**OBJET : ROTATION DES BENNES DES DÉCHETTERIES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES 2023/2026**
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie de procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Elle concerne la rotation des bennes des déchetteries de la Communauté de Communes des Deux Rives 2023/2026, dont la date de remise des offres était fixée au 27 septembre 2023 à 12h00.

Le marché est décomposé en 4 lots à savoir :

- lot 1 relatif à la rotation des bennes de la déchetterie de Prouxet vers la Drimm à Montech,
- lot 2 relatif à la rotation des bennes de déchets verts et de déchets inertes de Prouxet vers le site de Mesplès à Lamagistère,
- lot 3 relatif à la rotation des bennes de la déchetterie de Mesplès vers le site de la DRIMM à Montech,
- lot 4 relatif à la rotation des bennes des déchets verts du Golf d'Espalais vers la déchetterie de Mesplès à Lamagistère.

La Commission des Plis s'est tenue le 2 octobre 2023 pour le jugement des offres.

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	60.0 %
2 - Valeur technique	30.0 %
2.1 - Méthodologie de prestation des rotations - respect des normes de sécurité - formation - vétusté des véhicules - modalités d'organisation et de continuité du service	20.0 %
2.2 - Modalités de préservation de l'environnement - interventions pour limiter les rotations - méthodologie de nettoyage des bennes - dispositions environnementales de l'entreprise	10.0 %
3 - Délai d'exécution	10.0 %

LOT 1 : ROTATION DES BENNES DE LA DÉCHETTERIE DE PROUXET VERS LA DRIMM À MONTECH

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
WEILL	82290 - Montbeton
SARL APAG ENVIRONNEMENT	82100 - Castelsarrasin

Au vu du rapport d'analyse des offres, le candidat WEILL obtient la meilleure note, son prix étant le moins-disant et son mémoire répondant parfaitement au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard du détail quantitatif estimatif
1	WEILL	21 750,00€ (150 rotations des bennes avec camion)
2	SARL APAG ENVIRONNEMENT	29 496,00€ (150 rotations des bennes avec camion)

LOT 2 : ROTATION DES BENNES DE DÉCHETS VERTS ET DE DÉCHETS INERTES DE PROUXET VERS LE SITE DE MESPLÈS À LAMAGISTÈRE

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
WEILL	82290 - Montbeton
SARL APAG ENVIRONNEMENT	82100 - Castelsarrasin

Au vu du rapport d'analyse des offres, le candidat WEILL obtient la meilleure note, son prix étant le moins-disant et son mémoire répondant parfaitement au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard du détail quantitatif estimatif
1	WEILL	10 500,00€ (210 rotations des bennes des déchets verts) 3 600,00€ (72 rotations des déchets inertes)

AR Prefecture082-248200016-20231009-2023D1_1_2_127-DE
Reçu le 12/10/2023

2

SARL APAG ENVIRONNEMENT

35 280,00€ (210 rotations des
bennes des déchets verts)
12 096,00€ (72 rotations des déchets
inertes)**LOT 3 : ROTATION DES BENNES DE LA DÉCHETTERIE DE MESPLÈS VERS LE SITE DE
LA DRIMM À MONTECH**Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
WEILL	82290 - Montbeton
SARL APAG ENVIRONNEMENT	82100 - Castelsarrasin

Au vu du rapport d'analyse des offres, le candidat WEILL obtient la meilleure note, son prix étant le moins-disant et son mémoire répondant parfaitement au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard du détail quantitatif estimatif
1	WEILL	4 350,00€ (30 rotations des bennes en camion seul) 3 075,00€ (15 rotations des bennes inertes)
2	SARL APAG ENVIRONNEMENT	5 760,00€ (30 rotations des bennes en camion seul) 3 870,00€ (15 rotations des bennes inertes)

**LOT 4 : ROTATION DES BENNES DES DÉCHETS VERTS DU GOLF D'ESPALEIS VERS LA
DÉCHETTERIE DE MESPLÈS À LAMAGISTÈRE**Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
WEILL	82290 - Montbeton
SARL APAG ENVIRONNEMENT	82100 - Castelsarrasin

AR Prefecture

082-248200016-20231009-2023D1_1_2_127-DE
Reçu le 12/10/2023

Au vu du rapport d'analyse des offres, le candidat WEILL obtient la meilleure note, son prix étant le moins-disant et son mémoire répondant parfaitement au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au regard du détail quantitatif estimatif
1	WEILL	1 020,00€ (12 rotations de bennes en camion) 660,00€ (location de benne)
2	SARL APAG ENVIRONNEMENT	2 016,00€ (12 rotations de bennes en camion) 696,00€ (location de benne)

En conséquence, le Président propose :

- pour le lot 1, d'attribuer le marché au candidat WEILL pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- pour le lot 2, d'attribuer le marché au candidat WEILL pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- pour le lot 3, d'attribuer le marché au candidat WEILL pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- pour le lot 4, d'attribuer le marché au candidat WEILL pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- pour le lot 1, d'attribuer le marché au candidat WEILL pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- pour le lot 2, d'attribuer le marché au candidat WEILL pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- pour le lot 3, d'attribuer le marché au candidat WEILL pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;

AR Prefecture

082-248200016-20231009-2023D1_1_2_127-DE
Reçu le 12/10/2023

- pour le lot 4, d'attribuer le marché au candidat WEILL pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 9 octobre 2023
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 10 octobre 2023

La secrétaire de séance désignée
Le Maire de CASTELSAGRAT



Francine FILLATRE

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET